

MUNICIPALITÉ DE **Chartierville**

Le 6 avril 2009

Séance régulière du Conseil municipal, tenue au Centre communautaire à 19h30.

1. Ouverture de la séance :

Le Maire suppléant Ronald Fortier ouvre la séance à 19h30.

Sont présents : Les conseillers(ères) Yvon Côté, Roland Lescault et Micheline Poulin. La secrétaire-trésorière Maryse Prud'homme et la secrétaire-trésorière adjointe Odette Bérard sont aussi présentes.

Absence motivée : Lise Bellehumeur, Johnny Guertin et Jean-René Ré.

2. Adoption de l'ordre du jour :

09-1774

Il est proposé par Roland Lescault, appuyé par Yvon Côté d'adopter l'ordre du jour avec deux ajouts, soit à l'item 7 « Rapport financier 2008 » et « Ancien chemin public » :

1. Ouverture de la séance.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Adoption du procès-verbal du 2 mars 2009
4. Adoption des revenus & dépenses.
5. Rapport du Maire.
6. Rapport des comités *ad hoc*.
7. Informations, correspondance & demandes diverses :
 - Rapport financier 2008*
 - Banc de gravier (Ministère des transports)*
 - Crédit d'impôt pour la rénovation*
 - Subvention – Entretien réseau routier local*
 - Campagne annuelle de membership CSLE*
 - Demande de dérogation – M. Denis Duquette*
 - Demande CPTAQ – Sylvain Maheu & Nancy Benoît*
 - Écocentre mobile & achat de composteurs*
 - Vérification de la liste des fosses septiques*
 - Récupex*
 - Achat d'un volume « Une formation pour la vie »*
 - Achat d'une banque d'heures (Infotech)*
 - Ancien chemin public*
8. Période de questions.
9. Affaires nouvelles.
10. Levée de l'assemblée.

3. Adoption du procès-verbal du 2 mars 2009:

09-1775

Il est proposé par Micheline Poulin, appuyée par Roland Lescault d'adopter le procès-verbal, tel que remis. Adopté à l'unanimité.

4. Adoption des revenus & dépenses :

08-1776

Il est proposé par Yvon Côté, appuyé par Micheline Poulin d'adopter les revenus & dépenses tels que décrits à la liste des autorisations de paiement pour la période du 1^{er} au 31 mars 2009 pour un total des dépenses de 26 267,56 \$ et un total des revenus de 127 527,53 \$.

5. Rapport du Maire :

M. Ré ayant été absent pour la table des maires c'est M. Roland Lescault qui fait un court compte-rendu de cette rencontre. Quelques sujets ont été discutés soit le dossier sur les demandes de révision quant aux évaluations et l'appréhension des maires quant aux montants déjà budgétés dans chaque municipalité. Il a été aussi question du logo de la MRC.

6. Rapport des comités *ad hoc* :

Pacte rural :

Concernant le projet du terrain de jeu à l'arrière du Centre communautaire, celui-ci n'est pas admissible car déjà existant.

Pour ce qui est de l'achat du restaurant par la Municipalité, M. Jerry Espada a informé M. Lescault que ce projet serait refusé par le pacte rural.

Il sera donc à rediscuter au prochain comité de travail ce montant d'environ 54 000 \$ que la Municipalité pourrait aller chercher pour un nouveau projet.

Voirie :

Après vérification avec Jacques Gendron, Ronald Fortier informe les membres qu'il faudra faire l'achat de plaques numérotées & de poteaux afin d'identifier tous les ponceaux de la municipalité.

09-1777

Il est donc proposé par Roland Lescault, appuyé par Yvon Côté d'autoriser la secrétaire-trésorière à placer une commande auprès de Signalisation de l'Estrie dès que M. Gendron lui aura remis la liste des numéros. Adopté à l'unanimité.

Il va falloir procéder aussi à l'achat de ponceaux pour environ 12 sections de 20'. Le tout sera rediscuté au prochain comité de travail.

Loisirs :

Mme Poulin mentionne que pour finaliser le dossier du Support à l'action bénévole, il reste la teinture d'un abri et le changement de madriers dans l'estrade. Par la suite il faudra prendre des photos et les faire suivre.

Pour ce qui est du volet 2009 pour le même programme, celui-ci se veut un volet pour les aînés. Le formulaire doit être déposé avant le vendredi 12 juin 2009 et doit être réalisé avant le 31 mai 2010.

7. Informations, correspondance & demandes diverses :



Rapport financier 2008 :

La secrétaire-trésorière informe que le rapport financier 2008 a été déposé par Mme Sylvie Camiré de la firme Raymond Chabot Grant Thornton. Pour l'année 2008, nous accusons donc un dé-

ficit de 27 774 \$, déficit attribuable aux dépenses occasionnées par les intempéries du 2-3 août 2008.



Jugement Rémi Blais :

La secrétaire-trésorière informe les membres qu'elle a reçu le dernier jugement concernant le dossier Rémi Blais. Celui-ci a été condamné à un total de 12 050 \$ et les frais prévus par le Code de procédure pénale.



Crédit d'impôt pour la rénovation :

La secrétaire-trésorière fait lecture d'un mémo qui nous a été envoyé par la Députée Johanne Gonthier concernant un crédit d'impôt pour des travaux de rénovation, de remplacement, d'agrandissement ou de modification d'un puits artésien ou d'un dispositif d'évacuation, de réception ou de traitement des eaux usées. Ces renseignements seront envoyés aux citoyennes et citoyens dans un prochain bulletin.



Subvention – Entretien réseau routier local:

Nous avons reçu du Ministre délégué aux transports, M. Normand MacMillan, la confirmation de la subvention pour l'année 2009 d'un montant de 65 800 \$..



Campagne annuelle de membership du CSLE :

Il est proposé par Yvon Côté, appuyé par Roland Lescault de compléter les procédures d'adhésion 2009-2010 et de nommer à titre de représentants Mme Micheline Poulin et M. Louis Lachance. Adopté à l'unanimité.

09-1778



Demande de dérogation – M. Denis Duquette :

CONSIDÉRANT QUE monsieur Denis Duquette est propriétaire d'un terrain situé sur la route Verchères, à savoir les lots 39-P et 40A-P Canton de Ditton de la circonscription foncière de Compton;

CONSIDÉRANT QUE la propriété est située loin du périmètre urbain et hors de la zone de protection du territoire agricole du Québec;

CONSIDÉRANT QUE le règlement de construction oblige d'obtenir un lot distinct pour construire un bâtiment principal, mais qu'il existe une exemption pour les propriétés de plus de 5 ha situées en zone de protection du territoire agricole ;

CONSIDÉRANT QUE le terrain formé par les lots 39-P et 40A-P a une superficie d'environ 4,5 hectares et qu'il est hors de la zone de protection du territoire agricole ;

CONSIDÉRANT QUE le propriétaire désire construire une résidence sur un terrain déjà borné par les terrains limitrophes ;

CONSIDÉRANT QUE la construction projetée sera entièrement construite dans les limites du terrain de Monsieur Duquette ;

CONSIDÉRANT QUE le projet de construction n'occasionnera pas d'empiètement sur les propriétés voisines ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Roland Lescault, appuyé par Yvon Côté d'accorder la demande de dérogation mineure produite par monsieur Denis Duquette en date du 19 mars 2009 et ayant pour objet de permettre la construction d'une résidence sur le terrain formé par les lots 39-P et 40A-P, et ce, même si ce dernier ne forme pas un lot distinct aux plans officiels du cadastre. Adopté à l'unanimité.

☒ *Demande CPTAQ – Sylvain Maheu & Nancy Benoît :*
ATTENDU QUE Sylvain Maheu et Nancy Benoît dépose à la Commission de protection du territoire agricole du Québec, une demande d'agrandissement pour le lot 735 du Canton de Ditton ;

ATTENDU QUE que cet agrandissement vise une consolidation de l'entreprise agricole existante ;

À CES CAUSES, il est proposé par Roland Lescault, appuyé par Micheline Poulin que le conseil municipal de Chartierville appuie la demande de Sylvain Maheu et Nancy Benoît et certifie que cette demande est conforme au règlement de zonage. Adopté à l'unanimité.

09-1781

☒ *Écocentre mobile & achat de composteurs :*
Il est proposé par Micheline Poulin, appuyé par Roland Lescault que la Municipalité participe à une fin de semaine (2 jours), soit les 24 & 25 juillet 2009, durant laquelle le technicien en environnement et un employé municipal seront disponibles pour accueillir les citoyens et que la Municipalité commande cinq (5) composteurs et s'engage à une contribution de 10 \$ par composteur vendu. Adopté à l'unanimité.

☒ *Vérification de la liste des fosses septiques :*
Après avoir communiqué avec M. René Vachon de la MRC, la secrétaire-trésorière confirme que toute la liste des fosses septiques que nous avons reçue ne comporte que 26 vérifications.

☒ *Récupex :*
La récupération de vêtements pour Récupex se fera du 4 au 7 mai 2009 à la Salle du Conseil.

09-1782

☒ *Achat d'un volume « Une formation pour la vie » :*
Il est proposé par Yvon Côté, appuyé par Micheline Poulin d'autoriser la secrétaire-trésorière à faire l'achat d'un volume pour les pompiers. Ce volume est un canevas d'entraînement qui comprend trente-cinq (35) exercices pratiques. Adopté à l'unanimité.

09-1783

☒ *Achat d'une banque d'heures (Infotech) :*
Il est proposé par Micheline Poulin, appuyée par Roland Lescault d'autoriser la secrétaire-trésorière à procéder à l'achat d'une banque de 14 heures auprès de la compagnie Infotech. Adopté à l'unanimité.

☒ *Ancien chemin public :*
Me. Alain Talbot, notaire et conseiller juridique dans le dossier de la vente de la propriété de M. Christian Poirier à Mme Nadine Fouineau demande à la Municipalité d'adopter, par résolution, un abandon du caractère de chemin sur le lot 653 du cadastre du canton de Ditton ; par la suite, il devrait y avoir une cession de droits de la Municipalité à Nadine Fouineau.

Après discussion, les conseillers demandent à la secrétaire-trésorière de contacter Me. Talbot et de lui demander d'envoyer la résolution qu'il veut que la Municipalité adopte. Dossier à suivre.

8. Période de questions :

9. Affaires nouvelles :

10. Levée de l'assemblée :

09-1784

L'assemblée est levée à 21h10 par Micheline Poulin sous la résolution 09-1784.

Jean-René Ré, Maire

Maryse Prud'homme, sec.-trésorière